

## **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

(71<sup>e</sup> réunion)

**tenue le mercredi 1<sup>er</sup> novembre 2000**

-----

### **Ordre du jour:**

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.
2. Acceptation des nouveaux et nouvelles membres.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal du 24 mai 2000.
5. Informations sur la nouvelle convention collective :  
tâche d'enseignement - comités de programmes.
6. Plan stratégique 2000-2003 du MEQ
  - 6.1 Le devenir du réseau collégial : informations.
  - 6.2 L'habilitation des collègues :  
diplomation nationale ou locale ? - Décision.
7. Finances :
  - 7.1 Nomination d'un-e vérificateur-trice des États financiers 1999-2000.
  - 7.2 Prévisions budgétaires 2000-2001.
8. Modalités d'élection des enseignant-e-s à la Commission des études.
9. Divers
10. Levée de l'assemblée.

Présences : 33 membres.

### 1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

Résolution 71.1

Il est proposé de nommer Jean Lacharité à la présidence de l'assemblée.

Prop. : Ivan L. Simoneau

App. : Thérèse Létourneau

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

### 2. ACCEPTATION DES NOUVEAUX ET NOUVELLES MEMBRES

Résolution 71.2

Il est proposé d'accepter les personnes suivantes :  
Louisette Belleau, Annie Bonneville, Isabelle Carbonneau, Danny Lachance, Myrthe Langeveld, Doris Lapointe, Lise Lemelin, Rita Londero et Édith Roy comme nouvelles membres du SPECS.

Prop. : René pelletier

App. : Martin Riou

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 71.3

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Prop. : René Pelletier

App. : Diane Lemay

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 MAI 2000**

##### Résolution 71.4

Il est proposé d'accepter le procès-verbal de l'assemblée générale (70e réunion), tenue le 24 mai 2000, tel que rédigé.

Prop. : Élise Tétreault

App. : Pierre Plourde

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **5. INFORMATIONS SUR LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE : tâche d'enseignement - comités de programmes**

Claude Tétreault informe des nouveautés de la convention collective relativement à la tâche d'enseignement et aux comités de programmes.

#### **6. PLAN STRATÉGIQUE 2000-2003 DU MEQ**

Ivan L. Simoneau présente les enjeux du plan stratégique 2000-2003 du MEQ par rapport au devenir du réseau collégial. Il situe le projet d'habilitation des collèges dans cet ensemble.

Ronald Cameron, secrétaire général de la FNEEQ, informe du contexte national dans lequel s'inscrit la proposition de retrait du projet d'habilitation.

##### Résolution 71.5

Il est proposé que :

- 1- l'Assemblée générale se prononce contre la décentralisation de la diplomation collégiale et qu'elle exige le retrait du projet d'habilitation des collèges énoncé par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC) et soutenu par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ);
- 2- l'Assemblée générale mandate le Bureau exécutif pour demander à la direction du Collège de s'opposer officiellement au projet d'habilitation des collèges;
- 3- l'Assemblée générale mandate le Bureau exécutif pour faire des représentations auprès des autres syndicats du Collège et de l'Association étudiante afin d'obtenir leur appui relativement au retrait du projet d'habilitation des collèges.

Prop. : René Pelletier

App. : Liette Picard

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **7. FINANCES**

### **7.1 Nomination d'un-e vérificateur-trice des États financiers 1999-2000:**

Pierre Lambert présente l'analyse budgétaire pour la période se terminant le 30 juin 2000.

#### Résolution 71.6

Il est proposé de nommer Mme Jacynthe Bourgeois pour vérifier les États financiers 1999-2000 du SPECS.

Prop. : Thérèse Létourneau

App. : Diane Lemay

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **7.2 Prévisions budgétaires 2000-2001 :**

#### Résolution 71.7

Il est proposé d'adopter les prévisions budgétaires 2000-2001 du SPECS telles que présentées.

Prop. : André Martin

App. : Diane Lemay

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **8. MODALITÉS D'ÉLECTION DES ENSEIGNANTS-E-S À LA COMMISSION DES ÉTUDES**

#### Résolution 71.8

Il est proposé :

1. qu'à compter de l'Assemblée générale annuelle de 2001, les modalités d'élections des membres de la Commission des études par l'Assemblée générale soient :
  - a) élection en alternance de 5 membres professeur-e-s chaque année;
  - b) le mandat des membres professeur-e-s élu-e-s à la Commission des études est d'une durée de 2 ans, renouvelable.
2. que le mandat du membre désigné par le Bureau exécutif demeure d'une durée d'un an, renouvelable.

**8. MODALITÉS D'ÉLECTION DES ENSEIGNANTS-E-S  
À LA COMMISSION DES ÉTUDES (suite)**

Résolution 71.8...

3. qu'à titre de mesures transitoires pour l'Assemblée générale annuelle de 2001, l'Assemblée générale mandate les membres professeur-e-s actuels-les de la Commission des études et le Bureau exécutif pour déterminer les 5 postes de représentant-e-s qui feront l'objet d'une élection et dont le mandat sera d'une durée de 2 ans et les 5 postes qui feront l'objet d'une élection et dont le mandat sera d'une durée d'un an.

Prop. : Michel-Marc Lemieux

App. : René Pelletier

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9. DIVERS**

Aucun point soulevé.

**10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Alain Chevrette propose la levée de l'assemblée.

---

Ivan L. Simoneau, président

---

Élise Tétreault, secrétaire